



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Alternative aux sels d'aluminium dans les vaccins

Question écrite n° 8061

Texte de la question

M. Lionel Causse attire l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la santé sur le sujet de la vaccination et en particulier des vaccins Gardasil/Cervarix contre le cancer du col de l'utérus ainsi que d'autres affections vénériennes causées par le HPV (*Human papilloma virus*). En effet, dans le pays de Pasteur, le sujet des vaccins déchaîne les passions et suscite une défiance grandissante sans qu'un débat apaisé et rationnel puisse avoir lieu. Ce débat ne peut être nié, avec, comme dans de nombreux pays, des associations ou des particuliers qui déposent des plaintes contre les laboratoires fabricants en raison de troubles handicapants possiblement survenus suite aux injections, de Gardasil notamment. C'est le cas d'une personne de sa circonscription, touchée par une encéphalomyélite l'ayant laissée fortement handicapée. Il faut admettre que les risques existent et le travail pour les minimiser doit être une priorité. Si l'on souhaite restaurer à juste titre la confiance dans les vaccins, il faut faire preuve de franchise, de transparence afin que leur crédibilité soit naturellement renforcée. De plus, des études attestent de la biopersistance des sels d'aluminium au site d'injection et confirment la migration d'une partie dans l'organisme et notamment vers le cerveau. En mars 2012, le groupe d'études sur la vaccination de l'Assemblée nationale a recommandé la mise en place d'un moratoire sur les adjuvants aluminiques. Le sujet n'a pas progressé alors qu'une alternative peut être envisagée avec le phosphate de calcium. Ainsi il lui demande de préciser les intentions du Gouvernement à ce sujet et s'il est envisagé de lancer un travail de réflexion sur la substitution des sels aluminiques par d'autres adjuvants.

Texte de la réponse

Les sels d'aluminium sont employés depuis des décennies et des millions de doses de vaccins contenant des sels d'aluminium ont été injectées dans le monde sans que la dangerosité supposée de cet adjuvant ait été prouvée. En France, de hautes instances scientifiques telles, l'Académie nationale de pharmacie, le Haut conseil de santé publique, ont analysé l'ensemble des données scientifiques concernant les adjuvants aluminiques contenus dans les vaccins. Ces deux instances ont conclu que l'ensemble des données scientifiques disponibles ne permettent pas de remettre en cause la sécurité des vaccins contenant de l'aluminium, au regard de leur balance bénéfice/risque. La recherche en santé est importante pour l'amélioration des connaissances et des savoirs. Il n'y a aucun obstacle à ce que des équipes de recherche travaillent sur les questions de l'aluminium dans les vaccins. Il existe en France, plusieurs agences et institutions qui financent des recherches fondamentales ou médicales via des appels à projets. Il convient de rappeler que la vaccination est un geste de prévention simple et efficace. Elle permet d'éviter pour soi-même et pour les autres des maladies infectieuses graves qui peuvent entraîner d'importantes complications. Son bénéfice est double : elle permet de se protéger individuellement et de protéger son entourage, notamment les personnes les plus fragiles telles que les nouveau-nés, les femmes enceintes, les personnes malades ou immunodéprimées et les personnes âgées. La vaccination participe à renforcer l'immunité de groupe (protection collective) et, à ce titre, s'apparente à un véritable geste citoyen et de solidarité.

Données clés

Auteur : [M. Lionel Causse](#)

Circonscription : Landes (2^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 8061

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Solidarités et santé](#)

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [1er mai 2018](#), page 3683

Réponse publiée au JO le : [5 novembre 2019](#), page 9796